



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Expériences Pédagogiques

Revue en ligne éditée par l'Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie

<http://exp-pedago.ens-oran.dz>

Numéro 2- juin 2017

« L'approche textuelle »

Auteur : Brahim Errafiq

Appartenance : CRMEF (centre régional des métiers de l'enseignement et de la formation) Agadir
Maroc.

Courriel : Brah.rafik@gmail.com

Titre de l'article : L'approche énonciative appliquée à l'activité de lecture en classe du FLE :
Ancrage épistémologique et pistes de didactisation.

Introduction

Le développement des recherches linguistiques, et notamment avec l'essor de la linguistique textuelle, la théorie énonciative, la pragmatique et l'analyse conversationnelle, a insufflé la didactique du FLE et du coup a remis en question les approches structurales qui s'appliquaient à l'enseignement de la lecture en classe de FLE. Ces approches considèrent le texte comme système clos et hermétique, le texte devient un laboratoire de travail langagier mais cela écourte son sémantisme du moment qu'on ne prend pas en considération les paramètres contextuels et extra-contextuels qui affectent le sens du texte. C'est cette lacune qu'ambitionne de combler l'approche énonciative. L'approche énonciative est

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 2- juin 2017

« L'approche textuelle »

d'un apport considérable et à plus d'un titre. La notion d'énonciation appelle celle de co-énonciation et offre la possibilité d'explorer le domaine relevant des conditions de production et de réception dans le cadre de la situation de communication particulière qu'est la situation de lecture. De par sa son caractère transversal et sa complémentarité du point de vue méthodologique à d'autres approches lectorales (lecture linéaire, lecture globale, lecture interactive, lecture méthodique, lecture analytique...), l'approche énonciative se voit donc incontournable dans toute pédagogie visant la construction du sens par le truchement d'un texte. Nous développerons dans notre argumentation dans un premier temps les conditions de sa genèse en didactique du FLE, son cadre théorique (délimitations conceptuelles et appareil formel de l'énonciation) pour ensuite proposer des pistes de didactisation (une grille /appareil) d'analyse pour un texte de lecture cycles confondus).

1-Genèse de l'approche énonciative :

Avant même d'aborder les présupposés théoriques de l'énonciation qui sous-tend l'approche énonciative, il serait convenable, voire profitable de la situer en présentant un bref historique sur sa genèse.

L'approche énonciative est, à proprement parler, un dépassement de la méthode structurale qui se base sur l'immanence du texte ou l'analyse de celui-ci s'effectue en dehors de toutes considérations externes... D'un point de vue pédagogique, l'approche énonciative fait mobiliser dans la classe des moyens favorisant l'acquisition de savoir-faire au lieu de simple savoir. Son intérêt est d'autant plus évident qu'elle permet une complémentarité, du point de vue méthodologique, avec d'autres approches comme la pragmatique, pour ne citer que celle-ci. L'approche énonciative découle de l'essor de la linguistique et de l'émergence de la linguistique énonciative.

En effet, par suite aux travaux de Ferdinand de Saussure, notamment la série de dichotomies sur lesquelles il a fondé la théorie structuraliste ,on assiste à la naissance de ce que R.Eluard appelle « la linguistique de premier type »(P,52)¹. Celle-ci prône l'exclusion du sujet parlant, favorisant ainsi l'aspect social de la langue (l'essentiel) sur l'aspect individuel(l'accessoire). La langue est donc conçue extérieure à l'individu qui, à lui seul ne peut ni la créer, ni la modifier.

Par l'exclusion méthodologique de la parole, fait individuel, le sujet parlant se voit assigner une place si étroite, d'autant plus qu'est écartée par là-même l'instance psycho-physique productrice du message verbal. En fait l'exclusion ne s'arrête pas au sujet parlant mais s'étend jusqu' à atteindre le contexte mondain puisqu'il forme une composante du moment de la parole élargi aux limites du monde de l'histoire des interlocuteurs. Arrive « la linguistique de second type » (ibid.,P.53) et qui se

¹ Eluard Roland, *La pragmatique linguistique*, Nathan 1985

situe d'emblée sur le champ mal défini où la langue devient parole et scrute les procédures de transformation de la langue par un acte individuel de l'utilisation.

Il faut mentionner que l'instance de réception n'est encore mentionnée nulle part, par aucun des types des linguistiques du début du XXème siècle. Il faut attendre une autre étape dans l'évolution de la linguistique moderne pour que la destination du message soit prise en considération, et, par le fait même, devenir l'objet exclusif des travaux.

La linguistique structurale qui dominait dans la première partie du XX ème siècle réduisait l'objet de la linguistique à la langue conçue comme un système formel et abstrait. Les analyses linguistiques structuralistes (de Saussure à Chomsky passant par Bloomfield) évincent de leurs études tout ce qui a trait à l'usage de la langue en contexte de production. La linguistique de la parole n'y est pas reconnue. Dès lors que cette linguistique n'avait pas droit de cité, une linguistique des signifiants non verbaux n'avait pas de place. Avec les travaux de Bakhtine et les réflexions de Jakobson relatives à la communication et aux fonctions du langage, ont été initiées les problématiques énonciatives et textuelles en Europe à partir des années 50 qui vont contribuer à l'émergence de la linguistique énonciative dont les présupposés théoriques seront transférés à l'approche énonciative.

La relation entre la langue et les sujets qui la parlent ou l'écrivent date de loin. Cette réflexion était présente dès le début du XX ème siècle en premier lieu en stylistique et en second lieu en linguistique.

Bally(1944)² avançait que l'énoncé est composite : il comprend « le dictum » à savoir ce qui est dit du contexte de référence et « le modus » qui englobe l'attitude mise en avant par l'énonciateur. Jakobson (1963)³ reprend le schéma de la communication proposé par Shannon et Weaver, l'enrichit et identifie les six fonctions de langage caractérisant la communication langagière humaine. Il se focalise sur les embrayeurs, expressions indexiables auxquelles le contexte de l'emploi confère sens.

La réflexion sur les fonctions de langage ouvre de nouvelles perspectives à la fois à la linguistique de l'énonciation notamment avec la fonction expressive du langage, à la pragmatique avec la fonction conative et à l'analyse conversationnelle par les fonctions phatique et métalinguistique

Benveniste (1966,1970)⁴, représente le fondateur par excellence de la linguistique de l'énonciation. On lui doit ses réflexions sur les marques de la temporalité aboutissant à deux systèmes d'énonciation : l'énonciation historique (le récit) et l'énonciation discursive(le commentaire).

² Charles Bally, *Linguistique Générale et Linguistique Française*, Paris Ernest, 1944

³ Roman Jakobson, « Linguistique et poétique » dans *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963p. 209-248

Son œuvre a donné lieu à de nombreux développements car ses réflexions sur la langue et ses usages ont ouvert de nouvelles perspectives en linguistique.

Benveniste considère la langue dans deux facettes : la langue en tant que système formel non actualisé et la langue actualisée par la parole et dans le discours. C'est avec ces deux états de langue qu'il se démarque de la linguistique structurale. Avec sa distinction entre énonciation de discours et énonciation de récit, il a favorisé le développement de la linguistique textuelle et a accordé un statut à la subjectivité.

Bakhtine (1984)⁵ parle de la thèse du dialogisme en production littéraire et suppose que toute énonciation est polyphonique.

Kerbat Orecchioni (1980)⁶ aborde « les subjectivemes » qui attestent de la subjectivité dans le texte. Par subjectivemes, on désigne tous les termes affectifs et évaluatifs que l'énonciateur utilise pour modaliser son énoncé.

Ducrot(1980)⁷ propose une théorie de la polyphonie et pose la théorisation en matière d'énonciation.

Culioli (1978)⁸ focalise ses travaux sur les opérations énonciatives et les modalités d'énonciation.

Jeanneret (1990)⁹ étudie la co-énonciation et examine ce phénomène en français.

Les travaux relatifs à l'énonciation ont donc fait apparaître le poids déterminant du contexte dans les activités langagières : un énoncé saturé en marques énonciatives est impossible à comprendre s'il est décontextualisé, c'est-à-dire extrait de la situation où il a été énoncé.¹⁰

Ces apports ont favorisé l'évolution de la linguistique, d'où émergence de nouveaux courants : linguistique de l'énonciation, linguistique pragmatique, sociolinguistique et de nouveaux objets notamment les rapports entre le locuteur et l'énoncé, entre l'énoncé et son contexte discursif. Du coup

⁴ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974

Emile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation » dans *Langages*, n° 17 : 12-18., 1970),

⁵ Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984 ·

⁶ Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'énonciation de la subjectivité » dans *le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.

⁷ Oswald Ducrot, *Note sur la polyphonie et la construction des interlocuteurs*, Paris : Les éditions de minuit, 1980

⁸ Antoine Culioli, « Valeurs modales et opérations énonciatives » dans *Le Français Moderne*, Vol. 46, 1978, PP.135-156.

⁹ Thérèse Jeanneret, « La coénonciation en français », Berne, Peter Lang, 1999.

¹⁰ Jean Marc Colletta, « le développement de la parole chez l'enfant : corps, langage et cognition » dans *Revue française de pédagogie*, vol 151, N°1 , Paris, Mardaga, 2004,pp.167-169, URL: www.persee.fr/doc/rfp_

sont mis à la disposition du linguiste de nouveaux outils rendant compte des conduites langagières. Ces outils mobilisés dans le cadre de la linguistique énonciative seront réinvesties en situation scolaire par le truchement de l'approche énonciation.

2-Approche énonciative : Délimitations conceptuelles

Pour circonscrire le cadre conceptuel de l'approche énonciative, la définition des concepts connexes qui la composent s'impose.

Par opposition à « énoncé », le terme « énonciation » est perçu comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (P,80)¹¹ alors que l'énoncé est le résultat de cet acte. Autrement dit, l'énonciation c'est le procès par lequel des signes linguistiques s'actualisent assumés par un sujet parlant dans des circonstances spatio-temporelles particulières. C'est l'acte de conversion de la langue en discours.

Autour de l'énonciation gravitent les concepts connexes suivants : la distance, la transparence, la modalisation et la tension. Ces concepts ont en commun d'une part l'insertion des instances de production et de réception dans l'analyse, d'autre part, il s'agit d'une vision plus ou moins communicative de l'énoncé.

3-1-La notion de distance :

Parmi les sens donnés au terme « distance » dans le petit Robert, celui de « recul par rapport à quelque chose ou à quelqu'un » (P, 556)¹². En linguistique, le terme garde le même sens. Il y a distance à partir du moment où le sujet parlant se démarque par rapport à son énoncé. Il peut s'inscrire à un certain degré dans l'énoncé selon le mode de l'énonciation ou le locuteur se situe.

L'énonciation est définie comme l'attitude du sujet parlant en face de son énoncé, celui-ci faisant partie du monde des objets. Le procès d'énonciation, ainsi envisagé, sert alors décrit, comme une

¹¹ Emile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation » dans *Langages*, op. cit.

¹² *Le petit Robert de la langue française*, éditions 2005.

instance relative, mise par le sujet entre lui-même et cet énoncé. L'énoncé, par ses règles, par la distribution de ses éléments constitutifs, traduit cette distance. (104)¹³

On peut remarquer ainsi que le locuteur jouit d'une certaine liberté quant à faire sien ou non un énoncé qu'il émet, soit parce que le dit « énoncé » n'est pas sien, soit qu'il entend s'effacer, là encore, à volonté. Ce qui attribue au texte le qualificatif de « transparent » ou d' « opaque ».

3-2-La notion de transparence/opacité

Corollaire de la distance, la transparence introduit la relation qui s'établit, à travers l'énoncé, du locuteur et de l'interlocuteur. En effet, plus le locuteur se distance de son énoncé, plus celui-ci se rapproche de l'interlocuteur. Du fait même, le message est considéré comme transparent à tel ou tel degré, selon l'habileté du récepteur à le prendre en charge. Ce qui signifie qu'il y a ambiguïté relative pour l'allocataire ; celui-ci peut, à la limite, se substituer au locuteur (qui s'efface) et faire de l'énoncé sien « opacité et transparence représentent une ouverture sur l'ambiguïté du message : la transparence correspond au minimum d'ambiguïté et l'opacité au maximum »(P,104)¹⁴

Il en découle que les deux notions s'appellent l'une l'autre. La décision pour l'une ou pour l'autre repose sur les signes linguistiques utilisés.

3-3-La notion de modalisation

Il y a toujours eu distinction entre ce qui est dit et la manière de le dire (dictum vs modus). En d'autres termes, dans un énoncé, on peut avoir un agencement de plusieurs éléments linguistiques, mais aussi, et par le moyen de certains éléments, une attitude du sujet parlant à l'égard de l'énoncé en tant que but. Il y a donc une sorte de prise de position par rapport à ce qui est émis, soit en termes de certitude ou de probabilité : on parlera alors de modalités logiques, soit en termes de jugement apporté positivement ou négativement et l'on parlera de modalités appréciatives ou dépréciatives. « La modalisation de l'énoncé est donc du domaine du contenu(...), il s'agit d'un certain degré d'adhésion du sujet à son discours »

3-4-La notion de tension

¹³ Jean Dubois, « Énoncé et énonciation » dans *Langage* N°13, 1966, pp. 100-110.

¹⁴ Jean Dubois, « Énoncé et énonciation » dans *Langages*, op.cit.

La notion de tension porte sur la relation s'établissant entre les deux protagonistes de l'énonciation. L'énoncé à la lumière de cette notion n'est qu'un moyen favorisant l'interaction entre les deux instances de production et de réception dans un cadre communicationnel. En effet,

« La communication est d'abord désir de communiquer...Le texte est médiateur de ce désir, cela revient à poser que le discours n'est qu'une tentative de saisie de l'autre ou du monde » (P, 80)¹⁵

Là encore, le repérage de cette plus ou moins grande tension entre le « je » et le « tu » dans un énoncé se fera par le relevé des moyens linguistiques mis en œuvre par l'instance productrice du discours.

4-L'appareil formel de l'énonciation

C'est Benveniste qui a ouvert la voie des études relatives à l'ancrage énonciatif et à la deixis contextuelle en définissant l'appareil formel de l'énonciation comme l'ensemble des marques linguistiques permettant d'assurer l'ancrage des énoncés dans les situations ou (à l'écrit) les textes où ils sont produits.¹⁶

En effet, tout acte d'énoncer est une appropriation de la langue par un sujet, laquelle appropriation est une instrumentalisation de la langue pour des fins communicatives. L'opération se fait par le choix d'éléments linguistiques favorisant l'instauration d'une relation particulière entre les protagonistes du procès d'énonciation. L'ensemble de ces éléments est appelé, selon Benveniste, « l'appareil formel de l'énonciation », celui-ci nous permet de repérer la présence ou l'absence du locuteur, l'image qu'il se fait de son allocataire et de spécifier autant que possible l'échange qui se fait entre les interlocuteurs. En outre, cet appareil permet de désigner les moyens par lesquels le locuteur qualifie ce dont il parle, s'il s'engage avec passion ou s'il se distance de son énoncé. Aussi traitons-nous, en détail, l'appareil formel de l'énonciation en rapport avec les notions de tension, modalisation, distance/transparence.

4-1- Les indices de personne :

¹⁵ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, op.cit.

¹⁶ Jean Marc Colletta, « le développement de la parole chez l'enfant : corps, langage et cognition » dans *Revue française de pédagogie*, op.cit.

Le locuteur manifeste sa présence dans le discours sous la forme des marques personnelles (je, nous, moi, mien...) mais tout locuteur voulant impliquer son allocataire introduit également dans son énoncé des marques renvoyant directement à ce dernier. En outre, les indicateurs spatiaux et temporels nous permettent de localiser l'énonciation à la fois dans le cadre spatial et temporel.

4-2--Les indices du locuteur

Nombreuses sont les façons par lesquelles, un locuteur s'énonce en « je » dans son discours. Cependant, le « je » peut avoir plusieurs valeurs :

-Le je « témoin » : Il peut se limiter à rapporter des événements auxquels a participé ou non : exemple : « je suis heureux de vous annoncer la naissance d'une nouvelle revue... ».

-Le « je généraliste » : il peut renvoyer à des allocataires et à des tierces personnes en même temps qu'au locuteur. Exemple : « quand je parle à quelqu'un qu'est ce que je fais ? je reconnais qu'il existe ». Dans cet énoncé « je » peut être remplacé par un « on » renvoyant à n'importe qui.

-Le « je » narratif : il ne renvoie pas au locuteur-témoin mais un locuteur qui prend une distance par rapport à lui-même. Dans ce cas, on se rapproche d'un « je » fictif, d'une instance de discours. Exemple : « Bruxelles, mercredi dernier, vers 22 heures 3 à min, je quitte mes amis et m'en vais acheter la dernière édition d'un quotidien dans une librairie.(revue notre temps,31 mars 1970) ».

4-2-Les indices de l'allocataire

La présence d'un « tu » est le résultat de la présence d'un « je ». Le premier ne peut être instauré par le deuxième. Cette relation entre les deux personnes (je et tu) est le plus souvent d'ordre syntaxique (interrogation, assertion). Exemple : « savez-vous que... ? Vous désirez sans doute que... ? , Tu ne sais pas que... ».

Un autre indice de l'allocataire peut être une troisième personne faisant référence soit à l'ensemble des interlocuteurs soit à l'allocataire exclusivement. C'est souvent le rôle joué par chacun.

4-3-Les indicateurs spatio-temporels

Lorsqu'on porte l'attention sur le problème des modalités d'une énonciation, cela nous amène nécessairement à mettre l'accent sur le rôle joué, dans le discours, par les déictiques, cette « classe de mots dont le sens varie selon la situation »(P,58)¹⁷. Comme les indices de personne, les indicateurs spatio-temporels ne peuvent être définis en dehors d'une instance du discours. Seuls n'ont

¹⁷ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, op.cit.

pas de sens plein. Les individus linguistiques selon Benveniste permettent de situer l'énoncé dans l'espace et le temps, ainsi que par rapport au sujet de l'énonciation. Ils sont essentiellement des démonstratifs, des adverbes de temps, de lieu ou des articles.

Les démonstratifs sont des indices d'ostension (du latin : étendu, montrer) qui actualisent l'objet désigné au moment de l'énonciation. Les adverbes de lieu et de temps (ici, maintenant) permettent de situer l'énoncé aussi bien dans le temps que dans l'espace autour de la personne de l'interlocuteur.

5-Approche énonciative : Appareil / grille d'analyse des textes

En guise d'application de l'approche énonciative et de commodité didactique, nous proposons aux praticiens (à titre indicatif) une grille d'analyse applicable sur les textes à étudier.

Il est à préciser qu'à chaque fois que nous approchons une des notions théoriques, il sera question d'opérer un choix au niveau de l'appareil formel selon l'utilité des éléments disponibles.

5-1-Appareil formel et notion de tension

Il s'agit de relever les indices renvoyant à la relation qu'entretiennent les deux protagonistes du procès d'énonciation à travers un énoncé. Pour ce faire, l'étude sera centrée sur un travail de repérage à cinq niveaux différents :

-Les indices de personnes (cf. Partie concernant l'appareil formel de l'énonciation

-Les registres de discours : En émettant un énoncé, le locuteur opère un choix au niveau de sa compétence lexicale en fonction du thème de l'énoncé mais en fonction de l'image qu'il se fait de son allocutaire. Les registres de discours nous permettent d'éclairer le rapport destinataire/déterminé et de les situer dans leurs contextes socioculturels respectifs.

5-2--Les précisions métalinguistiques :

Lors d'une communication, il arrive que l'énonciateur use de la fonction métalinguistique pour s'assurer de la bonne réception de son message.

5-3-Les fonctions syntaxiques :

L'utilisation d'un type de phrases (interrogation, assertion, injonction) dans un discours instaure des relations spécifiques entre les deux interlocuteurs. Ainsi, l'emploi d'une tournure

impérative dans un énoncé installe l'émetteur du message dans un rapport d'autorité avec son interlocuteur.

5-4-Les temps des verbes :

H. Weirneich (P, 30)¹⁸ distingue « deux manières de parler :

-« Une manière tendue » : elle se caractérise par un discours exigeant l'attention de l'interlocuteur. Elle correspond à la catégorie des « commentaires » dans laquelle s'insère « le discours d'action, l'éditorial de presse, le discours politique...par exemple. Cette tension nécessite l'emploi du présent de l'indicatif, du passé composé et du futur simple.

-une « manière détendue » qui nécessite l'emploi du passé simple, de l'imparfait, du conditionnel passé et du passé antérieur. Elle correspond à la catégorie du récit. Sous cette rubrique, Weirneich range le conte, la légende, le compte rendu...

Ces deux « manières de parler » correspondent respectivement aux notions de commentaire et de récit. Cette distinction nous permet d'établir une typologie des textes, laquelle nécessitera, en toute logique, des emplois de temps spécifiques.

5-5--Appareil formel et notion de modalisation :

En examinant un discours, on y décèle l'attitude de l'énonciateur à l'égard de son énoncé. Il arrive que celui-ci émette un jugement de valeur sur ce qu'il énonce. Ce jugement peut être appréciatif ou dépréciatif. Il se peut également que le locuteur nuance son énoncé sur l'échelle du probable, du possible, de l'éventuel ou du nécessaire : ce sont les modalités logiques. Les moyens linguistiques qui nous permettent de relever ces modalités. Les moyens linguistiques qui nous permettent de relever ces modalités sont les adjectifs, les adverbes et certaines tournures lexicales ou syntaxiques.

5-6-Appareil formel et notion de distance

-Transparence et distance maximale :

Un énoncé est transparent lorsqu'il peut être appréhendé par n'importe qui et l'on peut le situer hors du «je /ici/maintenant ».Les indices linguistiques de la transparence sont les suivants :

¹⁸ Harald Weinreich, *Le temps*, Paris, Seuil, 1964.

-Peu de pronoms de la première et deuxième personne, d'actualisations spatio-temporelles et de tournures interrogatives

-Abondance de liens logiques

-Existence éventuelle de tournures impersonnelles

-Transparence et distance minimale :

Le locuteur s'engage avec force dans son énoncé et y laisse son empreinte. Les marques linguistiques de la faible transparence sont :

-Abondance de pronoms, d'indices spatio-temporels, de marques interrogatives et exclamatives et peu de liens logiques et de tournures impersonnelles.

Conclusion

Après cette présentation de l'approche énonciative, nous sommes à même de dire que la problématique de l'énonciation est en évolution. La linguistique de l'énonciation a fait du chemin car elle a fait l'objet d'étude de plusieurs linguistes : de l'attention de BENVENISTE portée aux déictiques, à la conception de J.J. AUSTIN sur les performatifs, des notions d'implicite et de présupposition chez DUCROT, aux subjectivèmes dans la théorie de C. KERBRAT ORECCHIONI et enfin à la théorie de CULIOLI. Avec l'approche énonciative s'amorce une rupture entre la linguistique "immanente" qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production.

A partir de données théoriques de l'énonciation, nous avons ambitionné contribuer à l'élaboration d'une méthode de travail à finalités non seulement linguistiques mais aussi pédagogiques. En effet, l'étude d'un texte selon l'approche énonciative est une pratique dont l'apport pédagogique est incontestable. Néanmoins cette approche relativement exhaustive (elle a montré ses limites) doit être appliquée avec prudence et en complémentarité avec d'autres approches. L'approche énonciative toute seule ne peut pas rendre compte de la complexité que revêt une activité de lecture de texte. C'est pour cela que, et sans amoindrir l'apport que l'approche énonciative peut véhiculer, le recours à d'autres approches complémentaires (structurale, pragmatique, culturelle...) s'avère nécessaire. Il faut aussi rappeler qu'au niveau de la conceptualisation de l'approche et de par la diversité des auteurs, il a été constaté qu'un flou terminologique et un flottement théorique propres à

l'approche font surface et défavorisent l'homogénéisation des regards des linguistes et des praticiens par rapport à l'approche et à ses concepts.

Par ailleurs, il n'est pas superflu d'avancer que l'énonciation résout autant de problèmes qu'elle en soulève. En effet l'approche énonciative nous permet d'effectuer des relevés, des repérages de marques formelles de présence du sujet de l'énonciation. Autrement dit, « ce n'est qu'une recherche d'une faille qui dévoilerait la présence de l'énonciateur dans l'énoncé ». Cette approche pose le sujet énonciateur comme source unique du sens d'un énoncé alors que l'énonciataire participe activement à la construction du sens. Aussi, serait-il plus convenable de parler de co-énonciation au lieu d'énonciation tout court.

En outre, la réduction du système de pronoms à une dualité (je/tu) limite la communication à un schéma de tête à tête qui ne dépasse pas le cadre de la communication orale. Ce qui réduit le champ de l'énonciation en tant que cadre théorique à celui des énoncés oraux ou oralisés. Pour en revenir à cette idée de repérage des marques de sujet, il s'agit, en fait, d'une tentative d'identifier une entité linguistique virtuelle. Or, le projet visé est le repérage du sujet en tant qu'entité historique socialement située, subissant la contrainte (de la correction et de l'acceptabilité lors de la production) et imprégnée de telle ou telle idéologie. Il en découle que dans la réalité le sujet parlant n'est pas aussi libre dans son énoncé comme on peut le comprendre du terme « appropriation de la langue ». L'analyse des textes, selon l'approche énonciative, seule néglige ce qui fait l'essence même de la lecture : le sens

-tous les textes ne se prêtent pas à l'exploitation de cette approche (par exemple le texte descriptif)

-l'analyse selon l'approche énonciative ne dépasse pas l'aspect formel du texte. Le sens restant plutôt rattaché au sémantisme.

-L'énonciation ne rend pas compte de la dimension culturelle du texte qui reste tributaire de l'interprétation personnelle du lecteur.

-Le recours à l'appareil formel ne répond pas toujours aux attentes de l'énonciataire à l'écrit : les indicateurs temporels renvoyant exclusivement à l'énoncé et non pas à l'énonciation.

Références bibliographiques

Abdallah Dione, *Une approche énonciative du texte en 3ème année secondaire*, dossier pour l'obtention du diplôme d'enseignement au second cycle en didactique du FLE, sous la direction de Mohamed EL hassani, Meknès, Ecole normale supérieure, 1991-1992.

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 2- juin 2017

« L'approche textuelle »

Antoine Culioli, « Valeurs modales et opérations énonciatives » dans *Le Français Moderne*, Vol. 46, 1978, PP.135-156.

Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'énonciation de la subjectivité » dans *le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.

Dominique Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Paris, seuil, 1996.

Emile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation » dans *Langages*, n° 17 : 12-18., 1970,

Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974

Jean Dubois, « Enonce et énonciation » dans *Langage* N°13,1966, pp. 100-110.

Jean Marc Colletta, « le développement de la parole chez l'enfant : corps, langage et cognition » dans *Revue française de pédagogie*, vol 151, N°1 ,Paris, Mardaga, 2004,pp.167-169, URL: www.persee.fr/doc/rfp

Harald Weinreich, *Le temps*, Paris, Seuil, 1964.

Le petit Robert de la langue française, éditions 2015.

Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

Oswald Ducrot, *Note sur la polyphonie et la construction des interlocuteurs*, Paris : Les éditions de minuit, 1980.

Robert Tomassone, *Pour enseigner la grammaire*, Paris ,Delagrave,2002.

Roman Jakobson, « Linguistique et poétique » dans *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963, p. 209-248.

Thérèse Jeaneret, *La coénonciation en français*, Berne, Peter Lang, 1999.